



TARIFS HORAIRES

Stationnement payant du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

ZONE STATIONNEMENT COURTE DURÉE	ZONE STATIONNEMENT LONGUE DURÉE	Tarif
30 min		0,90 €
45 min		1,40 €
1h		2,00 €
1h15		2,50 €
1h30	5h	3,10 €
1h45	-	3,80 €
-	8h30	4,00 €
2h	-	4,50 €

MODALITÉS DE PAIEMENT

- > Directement à l'horodateur (CB avec ou sans contact ou espèces).
- > Via les applications PayByPhone ou EasyPark disponibles gratuitement sur les stores.

Avantage :

Grâce aux applis vous pouvez, à distance, modifier la durée de votre stationnement et recevoir une notification sur votre smartphone quand votre temps autorisé est presque atteint.



Information et contact



Agence DiviaMobilités
16, place Darcy
de 9h30 à 19h du lundi au samedi



03 80 11 29 29
de 7h à 20h du lundi au samedi
appli smartphone



divia.fr
e-boutique
Facebook Instagram

Ne pas jeter sur la voie publique
Édition réalisée Dijon Multimodalité - Janvier 2016



Stationnement sur voirie à Dijon

SECTEUR RÉSIDENT TIVOLI-TRANSVAAL

Liste des rues

- **Alphonse Mairey (rue)**
- **Bordot (rue de)**
- **Chaignot (rue du)**
(entre la rue de Tivoli et la place Henri Barabant)
- **Charles Dumont (rue)**
(entre la rue Daubenton et la place Wilson)
- **Charlie Chaplin (rue)**
- **Colson (rue)**
- **Corroyeurs (rue des)**
(entre la rue de la Manutention et le pont SNCF)
- **Daubenton (rue)**
- **Février (rue)**
- **Henri Barabant (place)**
- **Jacques Prévert (place)**
- **Jean Renoir (rue)**
- **Louis Jouvet (rue)**
- **Manutention (rue de la)**
(entre la rue de Tivoli et la rue du Petit Citeaux)
- **Petit Citeaux (rue du)**
- **Pierre Curie (rue)**
- **Ranfer de Bretennières (rue)**
- **Serrigny (rue de)**
- **Sisley (rue)**
- **Tabourot des Accords (rue)**
- **Tivoli (rempart)**
- **Tivoli (rue de)**
- **Tour Fondoire (rue de la)**
- **Transvaal (rue du)**
- **Turgot (rue)**
(entre la rue de Tivoli et la place Barabant)
- **Vivant Carion (rue)**



INFOS PRATIQUES *stationnement sur voirie*



Secteur résident Tivoli-Transvaal

Vous habitez dans le secteur Tivoli-Transvaal, vous pouvez bénéficier d'un tarif préférentiel « résident » : 10€/mois ou 1€/jour

Qu'est-ce que le tarif résident ?

C'est un avantage accordé aux habitants d'un quartier (zone définie sur la carte).

Après inscription, les habitants bénéficient du tarif à 10€ par mois ou 1€ par jour. Ils peuvent stationner sur les places longue durée, en orange sur le plan, sans limitation de durée.

Attention :

Cet avantage ne s'applique pas aux places courte durée en bleu sur le plan.

Et pour combiner voiture, bus et vélo...

Passez facilement d'un mode à l'autre : le secteur
Tivoli-Transvaal est desservi par plusieurs lignes de bus,
dont la Lianes 5.

Pas moins de 2 stations DiviaVélodi (vélo en libre-service) y sont implantées.

Stationnement sur voirie

- Stationnement payant courte durée
 - Stationnement payant longue durée

Secteur résident

- Tivoli-Transvaal Horodateur



MODE D'EMPLOI du tarif résident

1) Modalités d'inscription

Pour justifier de vos droits, vous devez fournir :

- une pièce d'identité
 - un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (hors facture de téléphone)
 - la carte grise du véhicule, aux mêmes nom et adresse que le titulaire de la carte

- sur divia.fr/page/tarifs-du-stationnement-pour-les-residents

- par courrier à DiviaPark, BP 50929, 21009 DIJON Cedex

Votre demande instruite

2) Modalités de paiement

Vous pouvez payer votre abonnement au mois (le mois commence le jour de l'achat), ou à la journée :

> Directement à l'horodateur (CB avec ou sans contact ou espèces)

• Sélectionnez la touche «résident» de l'horodateur.

> Via les applications PaybyPhone, Flowbird ou EasyPark disponibles gratuitement sur les stores

La saisie de votre plaque d'immatriculation est obligatoire.

